



Les annonces en formation TGV : La carotte ou le bâton ?



Un mail envoyé aux moniteurs de la formation TGV actuelle a mis le feu aux poudres !

La direction demande aux stagiaires de faire des annonces sur tous les trains (et non pas seulement sur les Lyon) pendant leur stage ligne et ces annonces seront prises en compte dans le constat, "objectivées" comme le dit la direction.

Plusieurs points nous choquent dans cette affaire :

- l'amateurisme concernant la formation en elle-même, à savoir que la direction n'a pas l'air de se rendre compte du volume de travail qui est demandé aux stagiaires durant ces quelques semaines pour en plus leur imposer ces annonces.

- notre retour d'expérience sur la tenue, imposée aux stagiaires il y a quelques années, dont on sait tous ce qu'il en est advenu !

Globalement, les moniteurs ne veulent pas imposer des annonces aux stagiaires, il y a déjà assez à leur apprendre et leur rôle est suffisamment important.

Être moniteur au TGV, c'est une attention de tous les instants, pas besoin de rajouter ce genre de futilités.

Encore une fois, on a imposé par un email, aux moniteurs, de gérer ces annonces. Le minimum aurait été de leur en parler directement et aurait ainsi permis de détecter leur refus à ce sujet.

Pour la CGT, c'est un principe : nous sommes conducteurs de train, pas ici pour faire des annonces, elles ne doivent pas faire partie d'un constat ou d'un examen.

Aujourd'hui ce sont les annonces, demain cela sera l'accueil embarquement ou le nettoyage.

L'entreprise veut déshumaniser les gares et les trains en supprimant du personnel, elle souhaite montrer qu'il existera encore du personnel à bord par le biais de la voix du conducteur. Toujours de la communication ! À coup zéro et une nouvelle fois sur le dos des conducteurs.

C'est un refus catégorique de notre part.

Nous avons donc déposé une DCI et avons été reçus le lundi 18 avril par le CUP.

Nous lui avons exposé notre point de vue.

Il a essayé de nous passer de la pommade en disant que ces annonces n'étaient pas obligatoires pour le moniteur et le stagiaire mais, qu'elles faisaient quand même partie du constat, "objectivées"...

Nous sommes partis sur un profond désaccord.

Après plus de 20 jours de discussions, nous avons obtenu, par écrit, que les annonces ne font plus parties du constat.

Cela permettra aux stagiaires d'aborder leur futur constat de manière beaucoup plus sereine et d'axer leur travail uniquement sur la connaissance professionnelle.

Thèmes	Positions de l'Entreprise	Positions des Organisations Syndicales
<p>Conformément à l'article 4.2 du titre II de la RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, les syndicats SUD RAIL et CGT souhaitent entamer une démarche de Concertation Immédiate suite à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande que les annonces ne soient pas une obligation pour les stagiaires et encore moins un point obligatoire pour l'obtention du constat TGV • Demande de précisions sur les textes réglementaires obligeant les stagiaires, les moniteurs et plus largement les agents TGVistes à réaliser des annonces à bord de leurs trains • Demande qu'une information (via mail ou autre) soit faite pour rappeler qu'il n'y a aucune obligation de réaliser des annonces à bord des TGV 	<p>L'activité TGV subit aujourd'hui un environnement concurrentiel difficile avec la montée en puissance du co-voiturage, des autocars longue distance et du low-cost aérien.</p> <p>Dans ce contexte, l'annonce de bienvenue du conducteur est un « plus » qui valorise le métier et contribue à la satisfaction voyageur – au même titre que ce qui peut être fait dans l'aérien ou le routier.</p> <p>Les annonces ne font pas partie du constat TGV.</p> <p>Lors de la formation sont donnés quelques conseils pour prendre la parole de façon sécuritaire.</p> <p>L'article D23.02 du RCL autorise une prise de parole du conducteur.</p> <p>L'UP accompagne cette démarche de l'Axe avec bienveillance, de façon à donner du sens, encourager et mettre en confiance. Une information sera réalisée auprès des conducteurs moniteurs pour dissiper les doutes éventuels sur les priorités lors des stages en ligne.</p>	<p><u>Pour la CGT :</u></p> <p>Nous sommes contre que des annonces soient faites par le conducteur, c'est le travail des ASCT.</p> <p>Nous avons bien pris en compte le fait que la direction ne demandera plus d'annonces aux stagiaires durant le constat et souhaitons qu'il en soit fait de même durant la formation.</p> <p>La formation TGV doit se recentrer sur le cœur du métier de conducteur à savoir la technique et la réglementation.</p>

